

Su' L' Péliou



Mesdames, Messieurs,
Cher(e)s administré(e)s,

Cette année 2018 qui vient de se terminer a été une année difficile pour toutes et tous, et nous municipalité n'avons pas été épargné.

Malgré toutes les difficultés notre commune est dynamique, j'en veux pour preuve les manifestations qui l'anime tout au long de l'année.

De nouvelles choses vont se réaliser dès le début 2019!

Nous les évoquerons lors des vœux auxquels vous êtes toutes et tous conviés, le **vendredi 18 janvier 2019** salle polyvalente de Vic dès **19 heures**.

Nous remettrons également les lots aux participants des maisons fleuries, puis nous clôturerons cette soirée comme à l'accoutumé, par un apéritif offert par la municipalité.

Nohant-Vicoises, Nohant-Vicois, je vous adresse tous mes meilleurs vœux de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année qui démarre.

Le Maire de Nohant-Vic.
Patrick NONIN.



- **Association Fleurs de Siam 36 :**

Notre association Fleurs de Siam 36 s'est donnée pour mission de participer à l'éducation de 5 jeunes enfants orphelins Thaïlandais tient à remercier tous les adhérents (+50), tous les donateurs, ainsi que tous les participants aux diverses activités. C'est grâce à leur soutien et leur participation aux différentes activités que nous pouvons continuer à payer les frais scolaires de Shinanat, Noye, Toto, Ihn et Kaofuang.

Projets 2019 :

Concert donné par la chorale de Sarzay au profit de l'association Fleurs de Siam : fin Février ou début Mars

Atelier de composition florale : Février et Pâques

Repas Thaïlandais le samedi 27 Avril. (Soirée dansante)

Vente de compositions florales (spéciale fête des mères) au Marché d'Art/Vide Grenier le Dimanche 27 Mai.

Meilleurs Vœux à toutes et à tous.



- **Société de Chasse Communale :**

La société de chasse communale de Nohant Vic est une association dont le but est de favoriser la protection du gibier et son repeuplement, la répression du braconnage et la régulation des animaux prédateurs. Elle regroupe actuellement 17 chasseurs de petits et grands gibiers dont 5 piégeurs. Comme chaque année, les chasseurs de la société communale vous proposent le 9 novembre 2019 une soirée de la St HUBERT, choucroute et soirée dansante à la salle des fêtes de VIC.

Pour tous dégâts occasionnés par des animaux prédateurs, n'hésitez pas à nous contacter.

Président: Bruno Duteil 0676706812

Trésorier: Fabrice Granger 0630355724

- **Société de Saint-Vincent :**

Chaque Saint Vincent est l'occasion pour la Société de fêter le patron des vigneron, en proposant un dîner-dansant le samedi 26 janvier 2019, suivie le dimanche 27, d'une cérémonie à l'église de Vic avec procession à la Croix Pollu puis d'une galette et vin d'honneur à la salle des fêtes, et d'un bal en matinée prolongée, toujours le dimanche, à partir de 18 heures.

Contact : M Claude GABILLAT 02 54 31 08 34



Conseil Municipal du 12 juillet 2018

Présents : Patrick NONIN, Corinne CHENET, Hervé DESTERNES, Frédéric LANGLOIS, Christine BAHY, Maryline JOUBERT, Cécile PATUREAU, Yvon BONAZZI

Absents excusés : Martine AUGENDRE, Philippe BERTRAND

Secrétaire de séance : Hervé DESTERNES

Décisions du Maire prises par délégation

Le Maire accepte un don de 125 €.

Délibération pour approuver la mise à jour de la voirie communale par l'ATD36

Certaines sections de chemin deviennent voies communales. La longueur passe ainsi de 28 028 m à 28 540 m.

Adopté à l'unanimité

Délibération pour approuver la modification apportée aux chemins de randonnées par le Pays de La Châtre

Le Pays de la Châtre a travaillé en collaboration avec la F.F.R. Le conseil municipal autorise également la création d'un itinéraire VTT qui empruntera depuis Nohant, le chemin des momagnes jusqu'à la croix des boisseaux, puis celui en direction de la Beauce.

Adopté à l'unanimité

Délibération pour approuver le rapport sur l'eau

Est approuvé le rapport sur l'eau établi et transmis par le Syndicat des eaux de la Couarde. Ce rapport est imposé par le code général des collectivités territoriales (articles D 2224-1 & D 2224-5), sur le prix, la qualité du service public et de l'eau potable.

Le rapport est consultable en mairie.

Adopté à l'unanimité.

Délibération pour approuver les tarifs de la cantine

Suite à la réunion du R.P.I, le prix du repas de cantine pour les enfants passe à 2,80€ pour les enfants, et 4,90€ pour les adultes.

Adopté à l'unanimité

Délibération pour autoriser Monsieur le Maire à nommer un délégué à la protection des données

Depuis le 25 mai 2018, obligations est faite aux collectivités locales de se mettre en conformité avec le règlement général européen sur la protection des données. Il est pour cela demandé au Maire de nommer une personne déléguée à la protection des données que nous collectons en Mairie.

Adopté à l'unanimité

Questions diverses :

- Une société sous-traitante ou filiale de BOUYGUES nous a interrogé voici quelques temps sur la possibilité d'installer un nouveau relai téléphonique dans le même rayon que le poteau déjà installé.
- Les négociations autour de l'acquisition d'une parcelle cadastrée B61 route du Persil, d'une superficie de 1 345m², pour créer un parking de covoiturage, avancent.
- Dans le cadre d'un regroupement pédagogique nous aurions apprécié de pouvoir débattre avec la commune de Montgivray. Malheureusement ces derniers ont préféré axer leur collaboration avec Lacs et Briantes. Le Maire de Nohant-Vic regrette et déplore le manque de concertation.
- La réflexion sur la mise en place d'un contrat collectif de complémentaire santé est bien avancée, la mise en place devrait pouvoir se concrétiser en fin d'année. Le projet va être soumis à l'avis du comité technique.
- Pour Festovillage et la fête de Sainte Anne, un dossier a été déposé par les Gâs du Berry dans le cadre de leurs 130 ans d'existence. Le conseil autorise la cuisson d'un bœuf sur la place, mais sera très vigilant à ce que toutes les questions de sécurité soient remplies.
- Le nombre croissant de chiens récupérés sur la commune, nous oblige à les conduire chez les vétérinaires qui sont obligés de les ausculter, les soigner, les identifier le cas échéant. Si le ou les propriétaires des animaux ne se manifestent pas dans les 48 heures ceux-ci sont remis à la SPA, avec obligation à la commune d'assumer tous les frais de vétérinaires, entre 15 & 30 € en fonction de la taille et du poids du chien. La convention passée avec la SPA coûte 0,58€ par habitant, soit 268,54€ pour 2018.
- Le conseil a répondu par la négative à la demande d'une famille de participer aux frais d'un voyage en Allemagne (déjà réalisé) pour leur enfant.
- A ce jour la procédure engagée sur les cimetières suit son cours. 5 tombes régularisées à VIC, et 5 à NOHANT.

- **Comité des Fêtes :**

Le comité des fêtes, toujours très actif, participe à de nombreuses manifestations dans la commune et entretient le chemin du bicentenaire.

Il propose également la location de ramées avec tables, chaises, livrées à domicile.

Pour l'année 2019 il organisera:

- le dimanche 26 mai, la brocante et son marché d'Art et d'Artisanat.
- le vendredi 14 juin, la fête de la musique au stade de Vic.

Contact : Mr Pascal SELLERON

02.54.31.10.70

Mail : comitefetesnv@gmail.com



- **Société de Saint-Blaise :**

Pour honorer dignement le patron des laboureurs, la société organise un diner-dansant le samedi 16 février ; le lendemain messe à Nohant à 10h30 avec une procession, suivie d'un vin d'honneur avec galette, puis d'un bal; un thé dansant est prévu le dimanche 14 avril.

Contact : M Bernard ROBIN 02 54 31 03 70



- **Rencontres et Loisirs :**

Créé en 1983 et affilié à l'UFOLEP en 1987, le club organise une randonnée pédestre et VTT chaque dernier dimanche d'octobre. Cette année, malgré une mauvaise météo, les marcheurs ont été nombreux à venir parcourir nos chemins toujours très appréciés. Cinq personnes représentent le club le plus souvent possible le dimanche matin dans des marches départementales et creusoises. Le club organise à la salle des fêtes des cours de gym le mardi de 19 heures à 20 heures et le jeudi de 19 heures à 21 heures ainsi que des cours de yoga le mercredi de 16 heures 30 à 18 heures. Une quarantaine de personnes participe à chaque cours.

Les 29 et 30 juin 2019, le club organise une sortie au Puy du Fou.

Contact : Madame Colette CHAMPAGNE : 02.54.31.10.22

Gym : Madame Chantal AUBRET : 02.54.31.06.99

Conseil Municipal du 21 septembre 2018

Présents : Patrick NONIN, Hervé DESTERNES, Frédéric LANGLOIS, Martine AUGENDRE, Christine BAHY, Maryline JOUBERT, Cécile PATUREAU, Yvon BONAZZI, Philippe BERTRAND

Absente excusée : Corinne CHENET

Secrétaire de séance : Philippe BERTRAND

Décisions du Maire prises par délégation

Le Maire accepte un don de 1 132 €.

Délibération pour exercer le droit de préférence dans le cadre de la vente de 4 parcelles boisées

Le conseil décide de ne pas exercer le droit de préférence

Adopté à l'unanimité

Délibération pour admettre en non-valeur des recettes émises mais non perçues pour un montant de 60,40 €

Adopté à l'unanimité

Délibération pour acheter une parcelle en vue de la création d'un parking co-voiturage

Adopté à l'unanimité.

Délibération pour approuver une modification au budget pour l'achat de la parcelle pour le co-voiturage

Adopté à l'unanimité

Délibération pour approuver une modification au budget pour les travaux de la salle des fêtes

Les factures de travaux s'étaleront sur 2018 et 2019, les crédits doivent en conséquence être transférés du compte 21 au compte 23

Adopté à l'unanimité

Délibération pour approuver la redevance d'occupation du domaine par Orange

Le montant de la redevance est fixé à son maximum soit 1 340,23 €

Adopté à l'unanimité

Délibération pour adopter le plan de financement prévisionnel pour les travaux de réfection de la toiture de l'ancienne forge

Une demande pour une DETR complémentaire (dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) a été déposée

Adopté à l'unanimité

Questions diverses :

- Mr le Maire va demander à l'entreprise Pereira-Lamy des dédommagements pour l'enduit mal fait sur un pignon de la mairie.

- Demande acceptée pour l'installation d'un food truck sur la place de Vic les vendredis.

- Préparation du repas des anciens le dimanche 7 octobre, réunion du CCAS le 24/09 en vue de finaliser les préparatifs et le thème du repas ; l'animation musicale sera assurée par les joueurs de cornemuse de la commune

- Echange autour de l'organisation de la cérémonie du 11 novembre 2018, centenaire de l'armistice

- Présentation du devis pour l'acquisition d'un nouveau tracteur-tondeuse + remorque

- Etat d'avancement du projet de voie verte entre Nohant et Vic et d'espace naturel, le projet est subventionnable à hauteur de 80 %

- Voirie communale : l'entreprise EUROVIA, qui doit refaire la route des Ferrons va être relancée pour connaître sa date d'intervention, réunion de la commission voirie le 6 octobre pour la VC4 (La Breuille > Saint-Chartier), échange autour de l'état de la route du Persil

- Commande de panneaux pour La Chassigne, pour les secours à Nohant (long de la bergerie domaine George Sand), piquets bleus pour l'entrée des ponts et le stationnement à la mairie

- Travaux maison Pennetier et église de Vic : les entreprises ont été relancées par la Communauté de Communes pour connaître la date d'exécution des travaux

- Echange sur la pose du boîtier électrique sur le mur de l'église de Nohant alors que tous les autres boîtiers ont été placés dans des coffrages lors des travaux d'enfouissement

- Installation par le Conseil Départemental et les Monuments Historiques de nouveaux panneaux aux entrées de Nohant pour indiquer le domaine George Sand et les 2 parkings

- Echange sur l'état des extérieurs du domaine George Sand : recouvrement des murs le long de la départementale par des ronces et des herbes, et friche du terrain jouxtant le cimetière de Nohant

- Point sur la procédure engagée sur les cimetières : 6 tombes régularisées à Vic, et 12 à Nohant

- **Union Nationale des Combattants d'Afrique du Nord :**

La section de Saint-Chartier/Nohant-Vic se compose de 40 adhérents ; les manifestations 2019 : en janvier assemblée départementale à Villedieu; le 23 mars assemblée générale de la section; le 8 mai cérémonie religieuse à 10h30 à Nohant-Vic, suivie de la cérémonie aux monuments de Vic et Saint-Chartier; le 10 juin, congrès départemental; le 21 août cérémonie commémorative La Grande Alphare à Vic-Exempt; le 27 octobre, réunion des présidents à Vendoeuvre; le 11 novembre, messe à Saint-Chartier, suivie des cérémonies aux monuments aux morts avec les enfants des écoles à Saint-Chartier et à Vic; le 24 novembre concours de belote, salle des fêtes de Vic avec 40 équipes; le 5 décembre journée commémorative des morts en Algérie, en Tunisie et au Maroc aux monuments de Saint-Chartier et Vic.

Contact : M Gérard Fradet 02 54 31 00 80



- **Société des Gâs du Berry et Aultres Lieux du Centre :**

Depuis 1888, les Gâs du Berry œuvrent pour préserver, transmettre, faire revivre, faire et créer un patrimoine d'aujourd'hui pour les générations de demain. Un atelier de musique est ouvert le samedi de 15h à 17h à la maison des Gâs du Berry, place Sainte-Anne (cours gratuits de vielle et de cornemuse, prêt gratuit d'instruments).

Co-Présidents : Erick Fradet – Christophe Philippon – Patrick Foulatier

02 54 31 10 90 communication@lesgasduberry.fr <http://lesgasduberry.fr>



- **Amicale des Chasseurs de Laleuf :**

Créé il y a près de 60 ans par plusieurs propriétaires de terres agricoles autour de Laleuf, dont nous remercions chaque saison l'initiative ; les membres de la société de chasse privée de Laleuf n'ont cessé de la faire évoluer au fil des saisons. Aujourd'hui encore les maîtres mots sont : le respect de l'environnement, celui de nos amis non chasseurs amoureux de la nature, ainsi qu'un prélèvement de gibier raisonné. Le tout agrémenté par une convivialité que nos invités chasseurs ou non chasseurs peuvent confirmer.

Contact : M Frédéric Langlois 02 54 48 15 17

Conseil Municipal du 26 octobre 2018

Présents : Patrick NONIN, Corinne CHENET, Hervé DESTERNES, Frédéric LANGLOIS, Martine AUGENDRE, Maryline JOUBERT, Cécile PATUREAU, Yvon BONAZZI,

Absents excusés : Christine BAHI, Philippe BERTRAND

Secrétaire de séance : Yvon BONAZZI

**Approbation du compte-
rendu du Conseil
Municipal du 21 septembre
2018 :**

Adopté à l'unanimité

**Décisions du Maire prises
par délégation**

Afin de faciliter le travail des employés communaux il a été décidé l'achat d'une taille haie et d'une tronçonneuse de marque ECHO

**Délibération afin de
facturer à Dactyl Bureau le
solde des échéances dues
pour l'ancien photocopieur**

Il a été convenu avec DACTYL BUREAU, nouveau loueur du photocopieur qu'il prenne en charge le solde des échéances restant à couvrir chez CM CIC, soit 1207,80€ /HT. Délibération est prise pour facturer ce montant à DACTYL. Adopté à l'unanimité

**Délibération pour
approuver le retrait dans
les statuts de la CDC de la
compétence « Aménagement,
développement et
gestion du circuit
automobile »**

Le Conseil de la C.D.C la Chatre Ste Sévère a décidé de retirer de ces statuts cette compétence, compte tenu de la cession des terrains au comité de gestion du circuit automobiles de la Châtre en mai 2015.

Adopté à l'unanimité

Questions diverses :

- Monsieur le Maire fait part d'une demande d'installation pour une habitation et une création d'un commerce sur la commune. Quelques démarches sont néanmoins à réaliser afin de savoir si cela est possible. Sur le fond le conseil donne son accord.
- Points sur les travaux de la salle des fêtes : initialement prévu depuis quelques temps les travaux de rénovation de la salle des fêtes devraient se dérouler en mars 2019. Ceux-ci consistent à la refonte complète des WC, à la remise en état des plafonds et des peintures. Le Maire recevra les entreprises le 29/10/2018.
- Travaux ancienne forge : la toiture sera refaite premier semestre 2019, les prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France seront transmises à l'entreprise GAILLAT chargée des travaux.
- Logement communal situé 27 route de la vallée noire, suite au départ du précédent locataire, les employés communaux se sont attachés à repeindre l'appartement. Les travaux étant terminés celui-ci est de nouveau proposé à la location pour un loyer de 376,66€/mois.
- Logement communal situé route du sabotier, avant de proposer ce logement à la location, bon nombre de travaux sont à envisager, (isolation, chauffage, peintures, voir électricité). Monsieur le Maire propose d'évaluer les travaux qui peuvent être fait par les employés communaux et de réaliser ceux-ci pendant la période hivernale.
- Accès école, dans l'optique où le portail de l'école doit être remplacé, le conseil réfléchi à une implantation autre, et étudie le moyen de contrôler l'accès à la cour de l'école.
- Point sur les cimetières : la procédure de régularisation des concessions suit son cours. A Nohant, 10 concessions achetées et 8 en cours, à Vic 5 concessions achetées, 3 en cours et 15 actes identifiés. Nous invitons ceux qui ne l'auraient pas encore fait à venir nous rencontrer en Mairie.
- Routes, cette année la partie la plus abimée de la route des Ferrons a été refaite ; une étude de reprise de la chaussée de la route du Persil va être réalisée sur les parties les plus dégradées
- CCAS, pour remercier les enfants de l'école de Vic d'avoir réalisé les menus pour le repas des aînés, un goûter leur a été offert.
- 11 Novembre : les enfants de la commune qui le souhaitent sont invités à venir chanter la Marseillaise lors de la cérémonie du 11 novembre prochain aux monuments aux morts place Saint Martin de Vic. Afin de répondre au souhait d'associations de sonneurs de cornemuse qui ont lancé l'idée de jouer partout dans le monde un même morceau le 11 novembre pour marquer la signature de l'armistice, quelques cornemuses joueront la chanson (When The Battle Is Over, quand la bataille est finie).

• **L'Amicale des Anciens Elèves de Nohant-Vic :**

Créée en 1962 par Mr Jean DUCOURET instituteur à cette époque. Outre les veillées, les danses folkloriques, les séances cinématographiques, le sport prend une grande place dans les activités extra-scolaires : Hand Ball, Course à Pieds, Rencontres de Lendits.

Pour la saison 2017/2018 le Club a évolué en 4ème Division. Lors de l'Assemblée Générale en Juin il nous fallait prendre la décision pour 2018/2019, soit arrêter soit continuer en acceptant de redescendre en 5ème division. L'équipe manquant de joueurs et le règlement ne nous autorisant pas de recruter (en D4).

Après concertation, joueurs et dirigeants, à l'unanimité, décident de continuer pour que L' A.A.E.N.V Vive . Décision bénéfique puisque le club est aujourd'hui premier dans sa poule.

Les Joueurs de l'A.A.E. Nohant-Vic (D5) ont reçu le Ballon Nouvelle République (Bien mérité) pour leur victoire au deuxième tour de Coupe de l'Indre contre le Spartak Chateauroux (D3)

L'épopée s'est arrêtée le 09/12/18 l'équipe BVN (D1) nous ayant éliminée (logique).

Nous remercions nos sponsors L'Entreprise GAILLAT et FILS et SAS PICHON qui nous ont offert de nouveaux maillots et L'EXTRA VALLEE NOIRE pour les survêtements.

Merci à tous les Bénévoles qui participent à toutes les manifestations en autre, Festovillage à NOHANT avec les Gâs du Berry cette année encore une réussite avec le Bœuf à la Broche sur la Place de NOHANT.

En 2019 : Soirée Couscous 1er Samedi d'avril et Méchoui début Juin rassemblant Joueurs et bénévoles

Contacts : DESTERNES Hervé 06.68.05.68.44

ROBIN Claudette 06.33.20.74.57

NONIN Josette 06.09.89.45.51

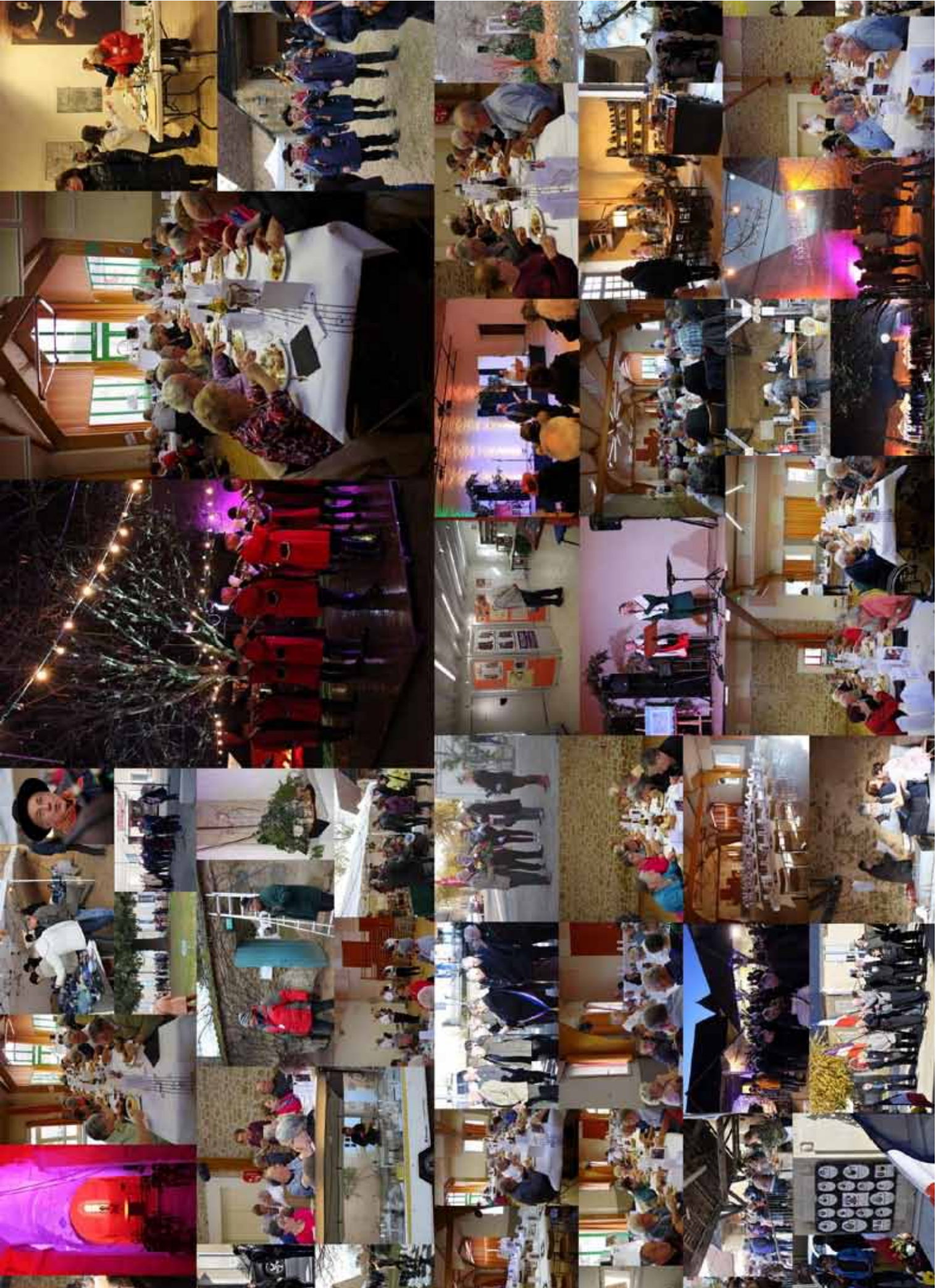


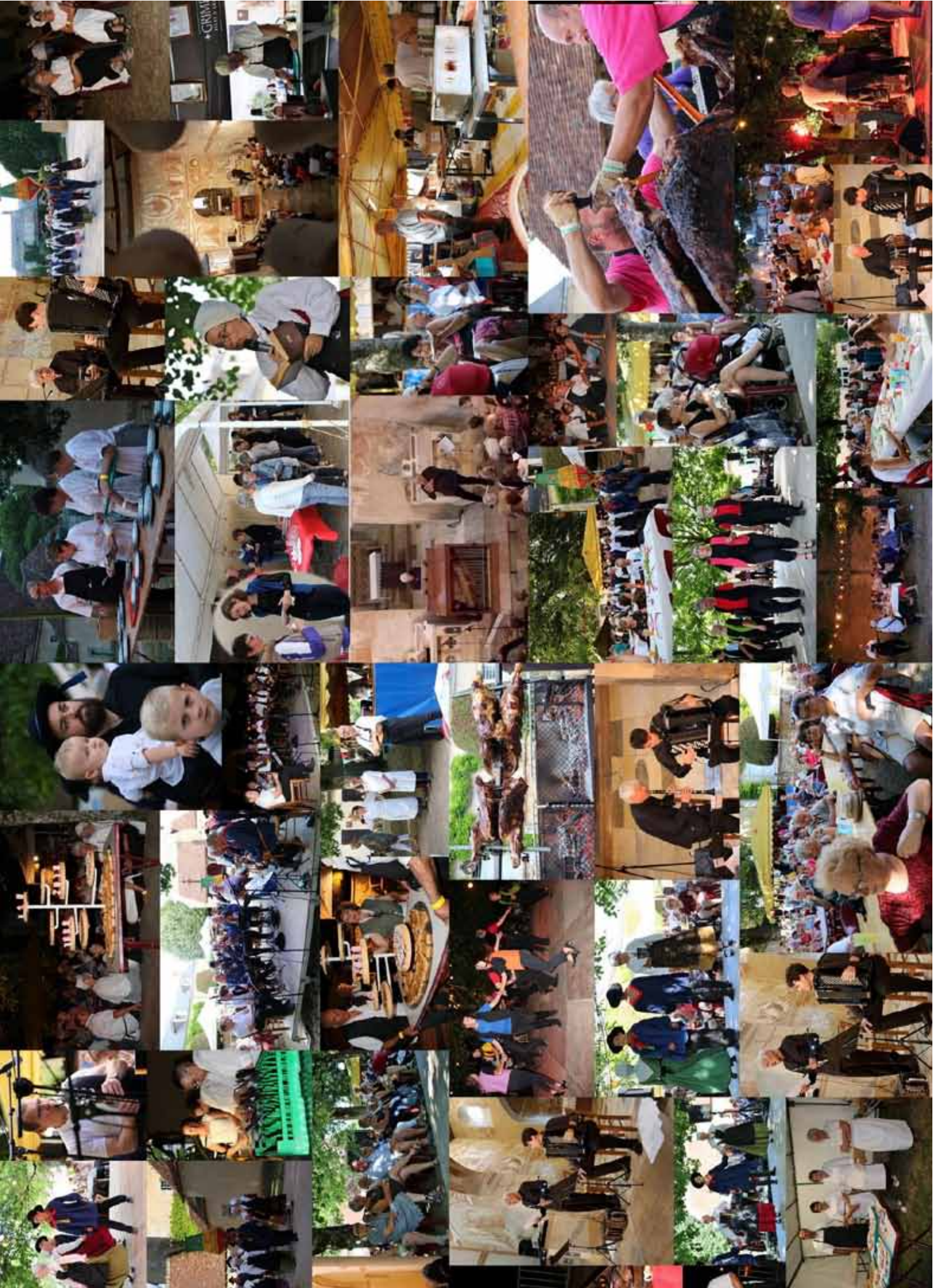
La Mairie est ouverte :

le matin :
lundi, mardi, mercredi, jeudi et
vendredi : 9h à 12h
l'après-midi :
lundi et vendredi de 13h30 à 17h00

L'agence Postale est ouverte :

le lundi, mardi, mercredi, jeudi et
vendredi
de 9h30 à 12h00





Conseil Municipal du 30 novembre 2018

Présents : Patrick NONIN, Corinne CHENET, Hervé DESTERNES, Martine AUGENDRE, Christine BAHY, Maryline JOUBERT, Cécile PATUREAU, Yvon BONAZZI,

Absents excusés : Frédéric LANGLOIS, Philippe BERTRAND

Secrétaire de séance : Hervé DESTERNES

Décisions du Maire prises par délégation

Le Maire informe le conseil de l'achat de panneaux à la signalétique vendômoise pour un montant de 1007,20 €HT, et de réfection de la route de Ferrons par Eurovia pour 6148,60 € HT.

Délibération pour une décision modificative au budget

Suite à l'embauche d'un employé communal et à la modification de son statut et des charges qui l'accompagne, et suite à l'augmentation des heures effectuées par un employé communal, il est nécessaire d'effectuer un transfert budgétaire du compte 6541 au compte 6411.

Adopté à l'unanimité

Délibération pour autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat santé du personnel communal, et de déterminer le montant de la participation brute accordée aux employés qui souscriront à ce contrat

Adopté à l'unanimité

Mairie : 02 54 31 01 07

Agence Postale : 02 54 31 01 02

Office du Tourisme : 02 54 06 97 06

N° appel urgence : 112

SAMU : 15

Police : 17

Pompiers : 18

Centre Hospitalier : accueil
216, avenue de Verdun - Châteauroux
Tél : **02 54 29 60 00**

Questions diverses :

- Suite à la mise en place du répertoire électoral unique, il est nécessaire de désigner deux volontaires parmi les conseillers municipaux. Un seul sera désigné par monsieur le Préfet, l'autre sera éventuellement suppléant. Cécile PATUREAU et Christine BAHY sont candidates.

- Points sur les travaux de la salle des fêtes : Les entreprises retenues sont LEJOT (Lourouer St Laurent) pour la plomberie sanitaire, TETOT (Ardentes) pour démolition et carrelages, MENUISERIE du CENTRE (Chatx) pour cloison des sanitaires, VACHER (Déols) pour les peintures. SLEE (Chatx) pour sa part est chargée de changer l'éclairage de la grande salle. La réunion avec les entreprises a permis de définir le programme d'intervention, et d'actualiser les devis suite à quelques modifications. Début des travaux 1 mars 2019, pour une durée de 1 mois.

- Travaux ancienne forge : il est décidé de refaire dans un premier temps la toiture de l'ancienne forge aujourd'hui bâtiment communal. Notre demande de DETR supplémentaire ayant été accordée elle s'ajoute au fond patrimoine déjà acquis. Le montant subventionné atteint les 80 pour cent. L'entreprise GAILLAT est chargée des travaux qui devraient commencer dans le premier trimestre 2019.

- Le Maire informe le conseil municipal que le logement 25 route de la vallée noire est disponible à la location. Les employés communaux ont repeint les lieux et effectués les travaux nécessaires. Se renseigner au secrétariat de la Mairie.

- En raison de la vétusté des moquettes et peintures, les employés communaux ont effectués la pose de parquet et refait quelques peintures dans un logement communal loué.

- Point sur les cimetières : la procédure de régularisation des concessions suit son cours. Nombreux échanges à la mairie afin d'apporter toutes précisions sur la démarche. Nous invitons ceux qui ne l'auraient pas encore fait à venir nous rencontrer en Mairie.

- Les entretiens professionnels ont été réalisés par Frédéric LANGLOIS et le Maire.

- Le Maire informe sur les diverses réunions auquel il a assisté : le 5, forum sur le SCOT ; le 7, cocktail départ du Préfet ; le 8, réunion PNR à Lignières ; le 9, rencontre avec Mr Pinoteau pour l'inventaire des édifices religieux du département ; le 9, réunion sur le RGPD à la mairie de La Châtre ; Cérémonie du 11 novembre ; le 12, cocktail pour l'arrivée du nouveau Préfet ; le 15, réunion avec la Sous-Préfète et la CDC à La Chapelle; le 21, commission environnement ; le 23, réunion AMI sur les centres bourgs ; le 28, réunion CDC, le 29, réunion à la mairie sur le PLUI, le 30, réunion SCOT

- **Nohant Vie :**

« NOHANT VIE », déjà 3 ans d'existence !

Trois ans qu'elle regroupe les forces des associations actives sur le village pour redonner vie à Nohant-Vic en dehors de la période estivale,

Trois ans qu'elle favorise, dans l'esprit social que George Sand avait du monde, un accès aux arts (théâtre, musique, peinture...) pour la population locale en organisant des manifestations populaires de qualité et accessibles au plus grand nombre,

Trois ans de succès :

- L'AUTOMNE A NOHANT avec ses concerts gourmands dans les églises de Nohant et de Vic, avec son partenariat avec le Festival de Gargillesse et avec son CONCERT DES FRESQUES DE VIC qui, grâce à de grandes vedettes amies qui acceptent d'être partenaires, fait connaître à un large public ces merveilles de notre patrimoine local que sont ses fresques du XIIIe : Jean-François ZYGEL en 2017, Michel PORTAL en 2018. Un autre grand nom devrait nous rejoindre en 2019.
- NOËL A NOHANT qui est devenu en si peu de temps, grâce à l'énergie de tous les bénévoles du village, un incontournable des fêtes de fin d'année « *reconnu bien au-delà du département* » pour citer la Nouvelle République. 3000 visiteurs en 2017, 3200 en 2018 malgré une météo exécrable le samedi. « *Plus qu'un marché de Noël, une manifestation qui fait briller les yeux des petits et des grands dans un site prestigieux* »

Une grande nouveauté en 2019 pour animer le printemps :

A l'occasion de la Journée du Droit des femmes et en partenariat avec le Centre des Monuments nationaux : « *FEMMES ARTISTES, FEMMES D'ACTION - UN WEEK-END CHEZ GEORGE SAND* » une manifestation qui devrait avoir un grand retentissement les 9 et 10 mars à propos des femmes (musiciennes, romancières, poétesses, peintres, femmes d'action), uniquement par des femmes artistes avec en particulier le concours de Françoise CHANDERNAGOR et d'Anny DUPEREY.

Contact : nohantvie@gmail.com



- **Le Souvenir Français :**

La mission du SOUVENIR FRANÇAIS est de conserver la mémoire de ceux et de celles qui sont morts pour la France ou qui l'ont honorée par leurs actions. Pour conserver cette mémoire, il faut la célébrer et donc participer aux cérémonies commémoratives nationales. Mais, c'est aussi transmettre l'héritage du Souvenir aux générations successives.

Président du comité de LA CHATRE: Bertrand GIRAUD Siège: 5 impasse du Grand Vignoble

ETAT CIVIL

1828

Naissances

- 25 janvier, Vincent Caillau de Pierre Caillau 31 ans, tisserand et de Marie Pinaud 35 ans, Nohant
- 31 janvier, Marie Croux de Martin Croux 45 ans, laboureur et d'Anne Pinaud 41 ans, domaine de la Porte
- 4 février, Marie Prinnet de Pierre Prinnet 23 ans, journalier et de Catherine Moreau, les Landes
- 7 février, Jean Alaphilippe de Jean Alaphilippe 40 ans, propriétaire et de Jeanne Verlot 25 ans, Pontion
- 19 février, Denis Pion de Silvain Pion 33 ans, laboureur et de Françoise Petit 24 ans, Laleuf
- 24 février, Jean Joyeux de Gabriel Joyeux 28 ans, journalier et de Marguerite Cherami 27 ans, la Planche
- 9 mars, Marie Pirot, de Silvain Pirot 52 ans, journalier et de Jeanne Soudite 39 ans, Vic
- 12 mars, Marguerite Aubray, d'André Aubray, laboureur et de Marguerite Aufrère, la Petite Chassaigne
- 17 mars, Solange Doradou de Pierre Doradou 22 ans, propriétaire et de Marie Catinat 26 ans, Beaupin
- 26 mars, Silvain Dury de Pierre Dury 26 ans, journalier et de Marguerite Teinturier 23 ans, la Planche
- 10 avril, Chartier Brunet de Jean Brunet 46 ans, journalier et de Jeanne Soulat 34 ans, Nohant
- 16 avril, Françoise Auroy de Laurent Auroy 25 ans, journalier et de Catherine Teinturier 23 ans, la Planche
- 20 avril, Jean Aubray de Silvain Aubray 27 ans, laboureur et de Solange Merlot 27 ans, la Petite Chassaigne
- 22 avril, Jean Petit Pied de Silvain Petit Pied 43 ans, maçon et de Jeanne Carion 37 ans, Vic
- 26 avril, Agathe Martinet de Chartier Martinet 32 ans, laboureur et de Marie Pinaud 31 ans, domaine de Launière
- 27 avril, Marguerite Audebert de Catherine Audebert 18 ans, Fein
- 18 mai, Bertrand Pilard de Pierre Pilard 42 ans, journalier et de Marie Bonnin 32 ans, le Moulin Neuf
- 24 juillet, Françoise Debelle de Silvain Debelle 27 ans, laboureur et de Françoise Bonnin 32 ans, les Ferrons
- 5 août, Pierre Jouhanneau de Claude Jouhanneau 34 ans, journalier, en moisson dans la Champagne et de Louise Lamy 36 ans
- 7 septembre, Germain Couillard de Jacques Couillard 33 ans, laboureur et d'Anne Soulat 38 ans, la Beauce
- 13 septembre, Gabrielle Solange Dudevant de François Dudevant 33 ans, propriétaire et maire de la commune et de Amandine Lucile Aurore Dupin, 24 ans
- 28 septembre, Lucie Caillaud d'André Caillaud 28 ans, domestique au château de Nohant et de Françoise Meillant 18 ans
- 1^{er} octobre, Jeanne Brunet de Jean Brunet 30 ans, journalier et de Madeleine Cailleau 27 ans, la Fond de Fond
- 4 octobre, Jean Pearson de Bertrand Pearson 32 ans, meunier et de Anne Bonnin 22 ans, le Moulin Neuf
- 8 octobre, Denis Fauveau de père inconnu et de Marguerite Fauveau, La Planche
- 4 novembre, Jean Jouhanneau de Jean Jouhanneau 26 ans, laboureur et de Marguerite Grosvalé, domaine de Bel Air
- 17 novembre, Chartier Bruneau de Denis Bruneau 46 ans, journalier et de Marie Bigot 38 ans, Nohant
- 12 novembre, Solange Peru de André Péru 30 ans, journalier et de Marie Martinet 26 ans, Ripoton

17 novembre, Silvain Gayan d'Etienne Gayan 21 ans, journalier et de Marguerite Fraudet 21 ans, Vic

11 décembre, Anne Marie Pearon de Jean Pearon 27 ans, journalier et de Marie Cailleau 22 ans, Nohant

11 décembre, Marie Caillaud de Silvain Caillaud 34 ans, garde champêtre de Nohant-Vic et de Marguerite Péru 24 ans

15 décembre, André Bonnin de Jacques Bonnin 27 ans, meunier et de Marie Chabenat 22 ans, Barbotte

Mariage

28 janvier, Jean Jouhanneau 24 ans laboureur Bel Air et Marguerite Grosvalet mineure 20 ans domestique La Bleterie Saint-Chartier

29 janvier, Silvain Caillau 34 ans garde champêtre de Nohant-Vic et Marguerite Péru 24 ans

4 février, André Péru 29 ans journalier Vic et Marie Martinet 24 ans Ripoton

11 février, Louis Blondeau 35 ans journalier Languenoire et Jeanne Laurien 34 ans tailleuse Vic

11 février, Jean Cailleau 32 ans laboureur la Chassigne et Sophie Desternes mineure 17 ans Verneuil

12 février, Jacques Bonnin 27 ans meunier Barbotte et Marie Chabenat 22 ans Montipouret

12 février, Pierre Chabenat 25 ans laboureur Bussière Montipouret et Marie Bonnin mineure 19 ans Barbotte

3 juin, Etienne Gayat 21 ans domestique la Ribeyre et Marguerite Fraudet mineure 19 ans Vic

18 juin, Jean Joyeux 26 ans tisserand Lourouer et Solange Bonnin 17 ans mineure domestique Nohant

30 octobre, Philippe Bussièrès 38 ans sabotier Pontion et Marie Bazin 29 ans

Décès

13 janvier, Marguerite Lherault 15 jours

19 janvier, Françoise Desbois 48 ans Pontion

8 février, Marguerite femme de Philippe Bussièrès 35 ans Pontion

18 février, Jean Veret 42 ans cantonnier Vic

22 février, Marie Metivet 60 ans Breuil

29 février, Anne Joyeux 6 mois la Breuille

3 mars, Anne Debelle 14 ans les Ferrons

11 mars, Vincent Cailleau 6 semaines Nohant

9 avril, Solange Doradoux 3 semaines Beaupin

22 avril, Jeanne Marié 72 ans La Breuille

29 avril, Pierre Descoudart 80 ans la Planche

11 juin, Catherine Robin 18 mois la Planche

11 juillet, Pierre Daury 26 ans journalier La Planche

15 juillet, Catherine Cailleau 45 ans la Ribère

1^{er} août, Léonard Roux 55 ans propriétaire Pontion

5 août, Ursule Lanleois 18 mois Beaupin

??, François Luneau dit Michaud 35 ans journalier la Breuille

18 décembre, Jean Gay 49 ans propriétaire Beaupin

Nohant
Hôtel Restaurant

★★★
Indre 36400
France

<http://www.aubergepetitefodette.com>
GPS : LONG : 01°58'29"E
LAT : 46°37'32"N



Hôtel Restaurant



ouvert toute l'année

Tél : 02 54 31 01 48 - Fax : 02 54 31 10 19

E.A.R.L. PRINET

PHILIPPE PRINET
LES ORMEAUX

36400 NOHANT VIC



Vous propose « LA VIANDE DE LA FERME »

Colis de bœuf
Génisse 3-4 ans

Race charolaise vente directe
Sur réservation uniquement

Colis de 10 ou 5kg contenant : bourguignon,
entrecôte, rosbif, saucisses, bifteck, pot au feu.
Les pièces sont emballées sous vide et
étiquetées avec indication du poids.

Commandes et renseignements :

Par tél : 06.84.11.03.53 ou 02.54.31.13.90

Par mail : earl.prinet36@orange.fr

Boulangerie Pâtisserie

SARL Joël PREVAUTEL

Viennoiseries 100 % fait maison



16 place de la Mairie

36400 THEVET SAINT JULIEN 36400 NOHANT-VIC

Tél : 02 54 31 26 19

Tél : 02 54 30 10 50

Port : 06 83 77 84 49

Fermeture le mercredi

GARAGE MAURU J.M.

Spécialiste FIAT
Ventes Véhicules Neufs et Occasions
Mécanique - Tôlerie - Peinture

Ponthion - 36400 NOHANT-VIC

Tél : 02 54 31 06 48 Fax : 02 54 31 11 91

E-mail : garagemauru@orange.fr



FROMAGES DE CHEVRE
DE NOHANT

Pyramides, ronds,
crottins et buches
fermières au lait cru

JEAN AUBAILLY
FERME DE LA BEAUCE
36 400 NOHANT VIC

www.fromage-de-chevre.net tel : 02.54.31.07.45



COUVERTURE CHARPENTE ZINGUERIE

Auto entrepreneur

SIRET 450 851 985 0017

GUILAUME ROBIN

Les Ferrons 36400 NOHANT VIC

Port: 06 60 82 81 54

robin-mercier@hotmail.fr



Couverture Charpente Zinguerie

Isolation

Aménagement de grenier

Pose de velux et lucarne de toit

Petit travaux de couverture - Tous matériaux

Restaurant

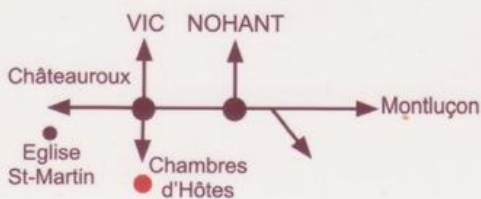
Les Enfants Terribles

Nohant-Vic - 0254314399



**Chambres d'Hôtes au
Pays de George Sand**

**Bienvenue en Chambres d'Hôtes au
Pays de George Sand**



*Ferme berrichonne
restaurée
Repos assuré
dans un parc arboré*

Chambres d'Hôtes LA GRANGE

5, place Saint-Martin - Vic - 36400 NOHANT-VIC

Tél : 02 54 31 18 09 ou 06 82 14 87 15

christine.bahi@wanadoo.fr - www.chambres-hotes-nohant.com



**vente de légumes à la ferme
maraîchage en traction animale**

Fabienne MIJOIN

Laleuf

36400 NOHANT VIC

<http://www.lepotagerdenohant.fr/>
contact@lepotagerdenohant.fr

jours d'ouverture sur messagerie et site internet

NOUVEAU!

Ent **Pierre Robert**
formé et diplômé à l'école des compagnons de Tours

**Couverture - Charpente
Zinguerie - Bardage**

2 rte de la Beauce - 36400 Nohant Vicq 06 83 30 13 10 robert-couverture@hotmail.com

COUVERTURE - ZINGUERIE - CHARPENTE



SARL
GAILLAT Fils

Le Bourg - 36400 NOHANT-VIC
TÉL/FAX 02 54 31 01 33

Gîtes Rural Gérard Fradet
LES ORMEAUX - 36400 NOHANT-VIC
Tél : 02 54 31 00 80



Révé des Sens
mandine
Institut de Beauté

Soins avec ou sans rendez-vous

Le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 19h00 et le samedi de 9h30 à 13h00

Port: 07 87 44 22 74 Mail: revadessens@orange.fr
23, route de la Vallée Noire - 36400 Nohant-Vic

Ets Beauvais

MATÉRIEL AGRICOLE

36400 NOHANT-VIC 02 54 31 03 03

ETAT CIVIL 2018

Décès:

VARENNE Christian 05/04/2018
JOUHANNEAU Thérèse 08/04/2018
LARDY Henry 20/06/2018
AUBRUN Alice 29/06/018
PERROT Ernestine 05/09/2018
DESCOURAUX Fernande 10/12/2018
BOURDIER Raymonde 18/12/2018
PAUL Jean 18/12/2018

Mariage:

DELOBEL Didier et CIGURET Isabelle 04/08/2018

Naissance:

HERAULT Maëlle 03/03/2018
GRANGER Léonie 15/09/2018
SELLERON Zélie 03/11/2018

EN 2019 : LA COLLECTE DES DECHETS CHANGE !

Et pourquoi on change d'abord?



Pour proposer le même service à tous les habitants du territoire :

Actuellement, seuls les habitants de La Châtre et des bourgs de Montgivray, Lacs, Le Magny et Sainte-Sève bénéficient de la collecte des emballages en porte à porte (sacs jaunes). Demain, ce service sera accessible à tou.te.s.



Pour maîtriser la facture :

Le traitement des ordures ménagères est assujéti à la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), qui devrait être multipliée par 4 d'ici 2025 (16€/T actuellement contre 31€/T en 2021 et 65€/T en 2025). Pour limiter l'augmentation de la facture demain, il faut optimiser le fonctionnement du service aujourd'hui.



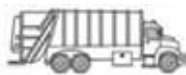
Pour agir en faveur de l'environnement :

A l'échelle nationale et européenne, l'heure est à la réduction des déchets et à la maximisation du recyclage : industriels, consommateurs et collectivités ont leur rôle à jouer. Parce que mieux trier, c'est consommer moins de ressources.

A notre échelle, nous devons améliorer nos performances de tri en facilitant le geste de tri de chaque citoyen.ne. Pour cela, une nouvelle des emballages avec les sacs jaunes sera proposée partout sur le territoire: cela permettra d'augmenter le tonnage des recyclables et de réduire celui des ordures ménagères.

En résumé : un service qui est le même pour tous, qui ne coûte pas plus cher à l'usager et qui agit en faveur de l'environnement, c'est un service qui va dans le bon sens!

LA NOUVELLE COLLECTE DES DECHETS :



Collecte des ordures ménagères (bac à couvercle bordeaux uniquement) :
1 fois tous les 15 jours

en alternance avec



Collecte des sacs jaunes, contenant : emballages, boîtes de conserve, bouteilles plastique, cartonnets (sacs jaunes à retirer en mairie début 2019):
1 fois tous les 15 jours

Un courrier personnalisé sera adressé à chaque habitant ultérieurement pour l'informer des nouveaux jours de collecte sur sa commune.



Mais est-ce que ça va tenir dans mon bac?

Actuellement, 80% des bacs collectés sont à moitié vides et les emballages représentent 50% du volume de déchets produits.

Le volume du bac est adapté à la taille des foyers et peut contenir 15 jours de déchets.

Si ça ne tient pas, il faut mieux trier et faire du compost!

Les conséquences sur la facturation :

La facturation ne sera pas liée au poids (pas de pesée) mais prendra en compte: les charges fixes du service, le volume du bac attribué et la fréquence de collecte (c'est-à-dire tous les quinze jours ou toutes les semaines sur La Châtre). Avec ce nouveau service, la facture n'augmente pour aucun foyer!

Et le prix n'augmente pour aucun foyer !

Agissons ensemble pour que chacun.e paie un prix juste, pour que le service rendu soit le même à la campagne et à la ville et pour que nous réduisions tou.te.s notre impact sur l'environnement.



Bonne et heureuse année 2019

Vœux du Maire

Vendredi 18 janvier 2019

19h00

Salle des Fêtes